

#3

LE CIRCULAIRE

Octobre 2024

Le mag' du SYDED Haute-Vienne, votre service public à l'heure de l'économie circulaire



Mieux comprendre les coûts, bien connaître les acteurs, leurs missions...

Déchets : que payons-nous ?

Dossier p. 8

p. 4

LES ACTUS

L'actualité de votre syndicat et de ses partenaires.

p. 13

FOCUS

Les erreurs de tri en forte hausse.

p. 16

PORTRAIT : Pauline, éco-animatrice

Quel est ce métier au rôle crucial aujourd'hui ?

C'est ce qu'on appelle un **beau geste.**



Les emballages
doivent être
séparés pour aller
à l'écopoint.

Retrouvez les bons gestes sur syded87.org



Campagne de communication réalisée en 2023 pour sensibiliser aux bons gestes de tri

Vous avez apprécié (ou non) ce magazine ?

Dites-nous en plus !



Le Circulaire. Le mag' du SYDED Haute-Vienne,
votre service public à l'heure de l'économie
circulaire

SYDED 87 - ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87350 PANAZOL.

Directeur de la publication : Président Alain AUZEMÉRY | Responsable de la rédaction : Emmanuel LATHIÈRE

Conception : Service communication SYDED87

Photos & Illustrations : Service communication SYDED87 / Adobe Stock / CITEO / Envie Limousin

Impression : SIMAN - 26-28 rue Newton - ZI du brézet / CS 10101 - 63017 Clermont-Ferrand cedex 2

Date de parution : Octobre 2024 | Dépôt légal : Octobre 2024 - ISSN 3039 - 113x.

Imprimé à 93 163 exemplaires

Ce document a été réalisé avec des encres végétales sur papier recyclé et PEFC, dans le respect des normes environnementales par un imprimeur labellisé Imprim'Vert.



Les adhérents



EDITO



Alain Auzeméry
Président du SYDED

On ne peut pas parler de gestion des déchets sans en expliquer clairement les coûts. Régulièrement abordés dans les médias, mais trop souvent de façon incomplète, voire tout simplement erronée, ils soulèvent alors légitimement de l'inquiétude, de l'incompréhension et du mécontentement auprès des usagers.

Les coûts sont pourtant un sujet particulièrement sensible, notamment dans le contexte économique difficile que nous connaissons tous actuellement. Les collectivités ne sont pas épargnées par cette situation qui complique leur mission de maîtrise du budget.

Il est donc nécessaire de répondre au mieux aux interrogations récurrentes, en apportant clarté et transparence à cette préoccupation majeure de tous les acteurs de la gestion des déchets, usagers comme collectivités.

4

6

8

13

16

Les actus

En route vers l'économie circulaire !

DOSSIER

Déchets : que payons-nous ?



FOCUS

Les erreurs de tri en forte hausse



PORTRAIT

Pauline, éco-animatrice



du SYDED

Diminution des quotas d'apports de végétaux en déchèterie

Le SYDED limite l'apport de déchets verts dans ses déchèteries pour inciter les usagers à valoriser les végétaux chez eux. À partir du 1^{er} janvier 2025, chaque foyer sera autorisé à déposer 5 m³ de végétaux ou à réaliser 10 passages par an au maximum.

11 700 tonnes de végétaux ont été déposées en 2023, correspondant à 28% des apports globaux.

Leur gestion et leur traitement coûtent 1,7 M€ par an.

Ainsi, valoriser les végétaux chez soi (compostage, broyage, paillage, ...) permet une diminution des volumes à traiter et de leurs coûts de gestion.

Le SYDED accompagne les usagers en ce sens avec un ensemble de dispositifs : composteurs gratuits ou à prix aidé, subventions pour l'acquisition d'un broyeur avec une aide plus appuyée pour l'achat mutualisé ou la location.

+ d'infos sur syded87.org > rubrique Composter - Broyer ou dans le précédent numéro du Circulaire, "Nos biodéchets, des ressources" consultable en ligne

Une seconde vie pour votre matériel médical usagé !

Le SYDED et Envie Autonomie s'associent afin de récupérer du matériel médical quel que soit son état.

Cette collecte, réalisée sur les déchèteries de Pierre-Buffière et Saint-Martin-le-Vieux, concerne le matériel d'aide au déplacement (fauteuil roulant, scooter, déambulateur...) et l'équipement du domicile (chaise de douche, réhausseur de toilette, barre d'appui, lève-personne...). Ils sont par la suite orientés vers l'association pour leur valorisation et leur réemploi. Une fois reconditionné, le matériel

médical est proposé à la vente ou à la location par Envie Autonomie, à prix accessible, tout en favorisant le retour à l'emploi des personnes salariées dans ses ateliers. Les équipements bénéficient de 2 années de garantie et l'assurance d'une conformité réglementaire.

Depuis le début du partenariat, 400 kg d'équipement médical et paramédical ont été collectés sur les 2 déchèteries.

Envie Autonomie Limoges
18-20 avenue des Bayles
87170 ISLE
Tél. : 07 50 00 05 30
envieautonomie87@envie.org



Toute notre actualité sur www.syded87.org ou sur les réseaux





EN BREF

Le SYDED généralise le réemploi en déchèterie

Depuis le 1^{er} juillet, l'ensemble des déchèteries du SYDED propose une filière réemploi pour donner une seconde vie à vos objets en bon état !

Le SYDED et les acteurs du réemploi du territoire ont officialisé leur partenariat par la signature d'une convention.

Les usagers peuvent déposer leurs objets encore en bon état dans des espaces dédiés, où ils sont ensuite collectés par l'un des 7 partenaires locaux : Aléas, Le Monde Allant Vers, Maximum, Respir, Mathusalem, ainsi que Ça Circule et Noblatout, ces deux derniers venant compléter le maillage déjà tissé par les partenaires historiques.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche circulaire. Il vise à réduire les déchets et à préserver les ressources en allongeant la durée de vie des objets, tout en soutenant l'économie locale.

Cliiink : triez, vous êtes récompensés !

Depuis fin septembre, le dispositif innovant de reconnaissance des emballages CLIIINK® est déployé sur 15 communes de la Communauté de communes Pays de Nexon Monts de Châlus.

Chaque dépôt de bouteilles, canettes, boîtes... dans l'un des 45 conteneurs équipés devient pour l'utilisateur une possibilité de valoriser son geste éco-citoyen.

Celui-ci lui rapporte alors des points transformés en offres valables chez des commerçants de proximité ou des associations locales, culturelles ou sportives (comme par exemple, le magasin

Intermarché de Châlus, ou encore, à Flavignac, la boutique de producteurs La Quincaill' & Vous et lo Bulli, créatrice de bijoux et objets en matières récupérées).

Réalisé en partenariat avec l'éco-organisme Citeo, ce dispositif vise à encourager le geste de tri en récompensant le recyclage des emballages plastique et métal, mais aussi à améliorer la qualité du tri sur le territoire.

La carte des bornes équipées est disponible sur l'application ou le site www.cliiink.com.

▶▶▶ Vous êtes commerçant(e) sur ce territoire ? Pour devenir partenaire et vous associer à la démarche, contactez l'équipe Cliiink par mail à partner@cliiink.com

LE CHIFFRE



68 éco évènements...

ont été accompagnés en 2024 par le SYDED !

Nos éco-animateurs vous apportent gratuitement des conseils et des solutions adaptés pour la réduction et la gestion des déchets de vos évènements.

▶▶▶ **Contact**
Service animation : 05 55 12 60 11

En route vers

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE !

En septembre a eu lieu le lancement de la première édition des Trophées de l'Économie Circulaire du SYDED ! Le syndicat entend ainsi valoriser et récompenser les acteurs de son territoire s'illustrant par leurs actions exemplaires en matière de réduction des déchets et de développement de pratiques plus vertueuses.



LES TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE du SYDED Haute-Vienne

avec le soutien de



Nouvelle-Aquitaine



Encourager l'innovation et inspirer la transition

Les Trophées visent à atteindre plusieurs objectifs clés :

- **Promouvoir l'économie circulaire et ses principes** sur le territoire du SYDED
- **Mettre en lumière les initiatives exemplaires** menées par les entreprises, associations et acteurs locaux auprès du grand public
- **Stimuler l'innovation** dans ce domaine en récompensant les projets les plus audacieux et les plus prometteurs
- **Encourager et inspirer** d'autres acteurs à s'engager dans cette démarche vertueuse, en leur démontrant la faisabilité et les bénéfices concrets de l'économie circulaire.

Un appel à candidatures ouvert à tous les acteurs du territoire SYDED

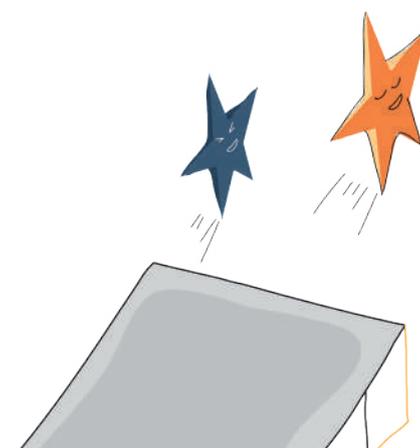
Les Trophées de l'économie circulaire s'adressent à un large éventail d'acteurs du territoire du

syndicat : les start-ups, TPE, PME, commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), les associations, communes et les porteurs de projets.

Lors d'une remise officielle de trophées en décembre, les initiatives éligibles les plus remarquables dans différentes catégories seront récompensées, en mettant l'accent sur :

- L'originalité et l'impact des démarches menées
- L'engagement concret en matière de réduction des déchets et de développement de pratiques durables
- La contribution à l'emploi local
- Le caractère innovant des solutions mises en œuvre.

Le SYDED invite celles et ceux qui innovent et agissent autrement à participer à l'édition 2025 des Trophées de l'économie circulaire !



Un tremplin pour les acteurs engagés

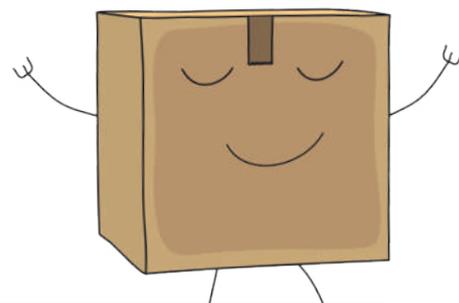
Les Trophées constituent une initiative forte et symbolique du SYDED pour promouvoir l'économie circulaire sur son territoire. Au-delà de la reconnaissance et de la valorisation qu'ils apportent, les Trophées de l'économie circulaire offrent aux lauréats un accès privilégié à l'expertise des partenaires de l'opération.

FAIRE ENSEMBLE

Des initiatives locales pour la valorisation des cartons

En rencontrant divers acteurs locaux, les équipes du SYDED ont pu constater la présence d'un important gisement de déchets de cartons. Des initiatives locales simples mais impactantes ont ainsi vu le jour pour valoriser cette ressource précieuse.

- **Au c0ch0n dingue**, situé à Eymoutiers, se dote de cartons auprès des commerces voisins pour emballer les produits de ses ventes en ligne
- **La Cité des Insectes**, à Nedde, a choisi de réutiliser ses nombreux cartons de colis en paillage pour son jardin
- **TAO Day Spa**, à Saint-Junien, réutilise les colis de livraisons pour ses propres expéditions d'e-commerce
- **Dans les Cartons d'Isa** insuffle une nouvelle vie aux cartons en les transformant en œuvres d'art et objets décoratifs uniques dans son atelier de Cheissoux
- **Paul Larédy**, à Saint-Yrieix, fournit des cartons aux agriculteurs locaux, notamment pour le transport des volailles destinées aux marchés
- **Le Moulin du Got**, à Saint-Léonard de Noblat, valorise le carton comme support mural d'exposition.



Je suis céramiste d'art et j'ai toujours eu le goût pour la récupération des objets et la seconde main.

J'obtiens auprès d'amis, de voisins, du papier bulle et des chips d'emballage pour protéger mes créations. Pour les expédier, c'est tout naturellement que j'ai décidé de récupérer les cartons des autres commerces de ma ville avant la collecte hebdomadaire organisée par la commune.

Il me suffit juste de récupérer ce qui aurait autrement été jeté ! Il serait complètement ridicule de m'en procurer des neufs.

.....

Laure Laforge, Céramiste
Au c0ch0n dingue !
www.aucochondingue.com
1, place de l'ancienne Mairie
87120 Eymoutiers

Donner une seconde vie aux cartons

Le SYDED va franchir un nouveau cap dans son engagement en faveur de l'économie circulaire, par la future implantation de kiosques à cartons sur le territoire. Inspirés des boîtes à livres, ces mobiliers en libre-service permettront aux habitants de déposer ou de prendre gratuitement des cartons. Une initiative simple et accessible, qui offrira une seconde vie aux cartons en facilitant leur réutilisation.

Dans un premier temps, le dispositif sera à l'étude sur une communauté de communes pour envisager, progressivement, un déploiement sur l'ensemble du territoire.

▶▶▶ Suivez l'actu de l'économie circulaire sur syded87.org et nos réseaux sociaux

DOSSIER

Déchets : que payons-nous ?

Redevance ou taxe, quel que soit le mode de facturation, nous payons tous pour l'enlèvement des ordures ménagères. Son montant ne couvre cependant pas uniquement le coût de la poubelle, mais contribue à financer un service public complet comprenant notamment les déchèteries, les écopoints, le transport et le traitement... Clarifions ensemble la facturation de nos déchets !



Qui fait quoi sur le territoire ?

Le SYDED et les 10 communautés de communes ainsi que le SICTOM qui le composent, se partagent des compétences bien distinctes en termes de gestion des déchets, mais œuvrent en synergie afin d'en maîtriser les coûts. Collecte, traitement, prévention... chaque établissement public a son rôle à jouer afin de vous garantir un service de qualité et équitable.

SYDED



Com'Com & SICTOM

- **Traitement des ordures ménagères à la Centrale Energie Déchets de Limoges Métropole**
- **Gestion des déchèteries**
- **Collecte et traitement des recyclables** (emballages, papier, verre)
- **Prévention, communication et transition vers l'économie circulaire pour tendre vers le zéro déchet**
- **Gestion du centre d'enfouissement alvéol** (exploitation en Délégation de Service Public par Suez)

- **Collecte des ordures ménagères et facturation globale en fonction du type de tarification appliquée***

* Pour la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), vous recevez une ou plusieurs factures par an. Pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), vous la payez avec votre taxe foncière.

Votre Mairie intervient également pour :

- le choix d'implantation des écopoints sur votre commune
- l'entretien des abords des conteneurs
- la police municipale en matière de dépôts sauvages.

Un territoire solidaire

Le SYDED suit un principe de péréquation qui vise à favoriser l'égalité financière entre les territoires, de sorte que chaque usager paye le même tarif pour le traitement de ses déchets.

2 modes de financement sont appliqués auprès de ses collectivités adhérentes (10 Com'com et 1 SICTOM) suivant une répartition solidaire des frais :

- **Un appel à participation en €/hab/an (voir montants pages suivantes)**
- **Un tarif identique de traitement des ordures ménagères en €/tonne.**

Le coût des services du SYDED en 2023

Votre facture d'ordures ménagères comprend de nombreux services fournis par le SYDED : la collecte et l'entretien des conteneurs de tri, la gestion des déchèteries, ... Ainsi, chaque habitant contribue au fonctionnement du service pour tous.

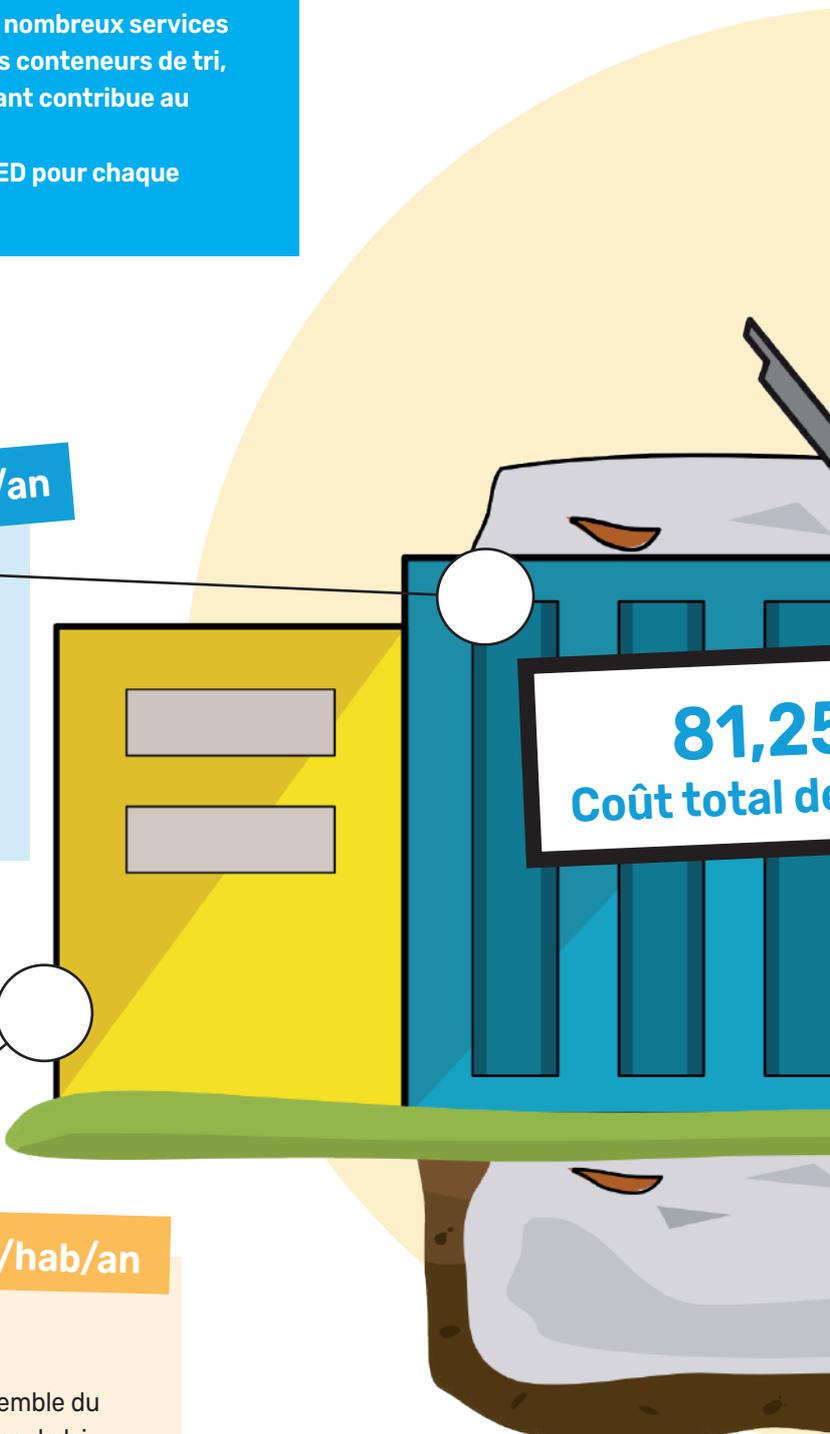
Quel est le coût des services déployés par le SYDED pour chaque habitant ?

Déchèteries **30,85 €/hab/an**

La facturation permet de financer le fonctionnement des déchèteries du SYDED : les valoristes, les travaux de mise aux normes et de modernisation, la création de nouvelles filières, ainsi que le transport des déchets. Pour rappel, chaque usager doté d'un badge a accès à l'ensemble des déchèteries du territoire.

Collecte sélective **15,18 €/hab/an**

Cela comprend le déploiement d'écopoints sur l'ensemble du territoire, l'entretien et le remplacement des colonnes de tri défectueuses ou obsolètes, ainsi que l'acheminement et le tri des recyclables vers le Centre de Recyclage de Limoges Métropole. Aujourd'hui, 860 écopoints sont implantés sur le territoire du SYDED, soit plus de 3 100 conteneurs de tri.



81,25
Coût total de

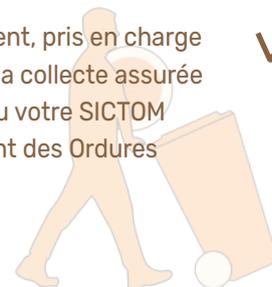
**Les coûts sont issus du compte administratif (accessible sur notre site internet) et de la matrice des coûts 2023*

Ordures ménagères

21,09 €/hab/an

Le syndicat gère les stations de transit (accueillant et permettant le compactage des ordures ménagères), le transport depuis ces stations jusqu'à la Centrale Énergie Déchets de Limoges Métropole ainsi que leur traitement sur place.

! Ce montant ne concerne que le traitement, pris en charge par le SYDED. S'ajoute à cela le coût de la collecte assurée par votre communauté de communes ou votre SICTOM via la Redevance ou la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.



5 €/hab/an
des services du SYDED*

Prévention et communication

4,05 €/hab/an

La contribution permet de financer :

- L'accompagnement des particuliers (soutien au compostage, broyage)
- Les animations en milieu scolaire et auprès du grand public
- L'accompagnement des collectivités (mise en place de composteurs collectifs, lutte contre le gaspillage alimentaire, tri dans les cimetières)

alvéol

10,08 €/hab/an

alvéol permet l'enfouissement des déchets non valorisables issus des bennes "Autres" des déchèteries. Son exploitation est assurée par l'entreprise SUEZ via une Délégation de Service Public. Dans ce cadre, l'entreprise délégataire est tenue d'effectuer les investissements nécessaires pour garantir son bon fonctionnement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le SYDED ne fait pas de bénéfices !

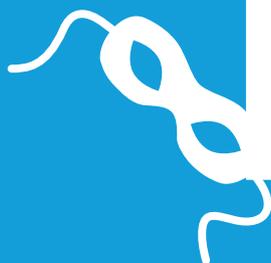
Pour rappel, le SYDED n'est pas une entreprise privée ! Il applique un principe de transparence sur la gestion financière de ses activités. Le détail du budget figure dans le rapport annuel, disponible en ligne sur notre site internet.

Par ailleurs, en accord avec ses obligations de service public, le SYDED ne fonctionne pas selon une logique de profit : **tout excédent est réinvesti dans des infrastructures, des projets d'amélioration des services pour le bien des usagers.**



Les incivilités pèsent dans la balance !

Les dépôts sauvages que l'on retrouve encore trop souvent au pied des conteneurs de tri, au portail des déchèteries ou en forêt ont un impact financier substantiel. S'ajoute à cela le vandalisme sur les équipements du SYDED (écopoints incendiés, déchèteries endommagées, ...). Les conséquences financières concernent bel et bien chaque usager, puisque ce surcoût est inclus dans la contribution supportée par chacun. **Ainsi, c'est l'ensemble de la population qui paye pour les actes d'une poignée d'individus malveillants...**



Pourquoi ça augmente ?

Les coûts de gestion des déchets augmentent, ce qui se répercute sur la facturation. **Cette tendance est la même partout en France.** Sur le territoire du SYDED, les raisons sont multiples : des tonnages de déchets encore importants à prendre en charge, l'augmentation des taxes (dont la Taxe Générale sur les Activités Polluantes) ou encore par exemple les travaux de modernisation des déchèteries.

Cette situation est aussi subie par les collectivités qui se retrouvent en première ligne de ces augmentations tarifaires. Elles s'efforcent cependant d'agir, en incitant à la baisse des tonnages, en favorisant la valorisation et le réemploi, et en **impulsant un changement majeur vers une économie circulaire plus vertueuse.**



+ d'infos

Consultez l'enquête AMORCE "Augmentation des coûts et Impacts sur la fiscalité des services publics de gestion des déchets"

Les erreurs de tri en forte hausse en 2024

Le Centre de Recyclage de Limoges Métropole, qui accueille les déchets collectés sur les écopoints du SYDED, constate une augmentation des erreurs de tri sur le territoire. Elles peuvent s'expliquer de plusieurs manières, de la simple méconnaissance des consignes de tri aux gestes d'incivilité. Le résultat est cependant le même et les impacts sont réels.



Des chiffres qui parlent

36 %

d'erreurs de tri identifiées sur les emballages depuis le 1^{er} janvier 2024 (contre 34% en 2023)

10€/hab

de coût induit (contre 9€/hab en 2023)

Différentes erreurs...

Plusieurs types d'erreurs sont remarqués :

- **La mauvaise connaissance ou compréhension des consignes** (imbriquer ses emballages, les déposer dans un sac...)
- **L'erreur de tri** : par exemple déposer un petit objet en plastique aux écopoints au lieu de la déchèterie
- **L'incivilité** : les sacs d'ordures ménagères, les cadavres d'animaux, ...

...aux effets multiples

Les conséquences financières sont lourdes (voir ci-dessus). **Le surcoût engendré se retrouve évidemment sur la contribution que paye chaque usager.** Ce sont aussi des recettes en moins pour le SYDED sur ces matériaux qui finissent incinérés au lieu d'être valorisés.

L'impact est également environnemental ! Ces déchets sont ensuite ré-acheminés en camion vers la Centrale Énergie Déchets, ce qui alourdit l'empreinte carbone.

Le processus de tri n'est pas uniquement effectué par des machines. Chacun doit garder en tête que des humains sont présents tout au long de la chaîne, et que notre geste de tri a un impact direct sur leur santé ainsi que sur leurs conditions de travail !



Ketty Guichard

Responsable du Pôle Technique du SYDED

Quels sont les bons gestes ?

Ils sont simples et peu nombreux :

- **Respecter les consignes de tri indiquées sur les emballages**
- **Ne pas imbriquer ses emballages (voir p.15)**
- **Ne pas les mettre en sacs**
- **Déposer les objets en déchèterie**
- **Déposer les textiles en borne relais.**

Retrouvez les consignes de tri sur www.syded87.org, rubrique "Consigne de tri" ou en scannant ce QR code.



ECO ORGANISME
ECO ORGANISME
ECO ORGANISME
ECO ORGANISME
ECO ORGANISME
ECO ORGANISME

CITEO

Citeo mobilise les industriels et les acteurs publics pour réduire l'impact environnemental des emballages et papiers, en proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Depuis la création de l'éco-organisme, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 14 milliards d'euros pour développer l'écoconception, installer et financer la collecte sélective mais aussi pour créer des filières de recyclage avec leurs partenaires : collectivités locales, filières et opérateurs.

Le geste de tri : maillon essentiel du recyclage

Plus de 5 millions de tonnes d'emballages et de papiers sont triées chaque année en France. Cela notamment grâce aux

consignes de tri, qui ont évolué pour inclure tous les emballages : bouteilles, pots, barquettes, films plastiques... Ainsi, le geste de tri de chacun est primordial. Il permet d'assurer le bon fonctionnement de la chaîne de recyclage, tout en limitant les perturbations du processus dûes aux déchets inappropriés déposés dans le conteneur jaune.

Au travers de ses missions, Citeo contribue à valoriser et faciliter ce geste afin que le tri, étape essentielle de la bonne gestion des déchets, soit un réflexe quotidien pour les usagers.

En moins de 30 ans, la collecte, le tri et le recyclage se sont installés dans notre quotidien.

65,5%
de recyclage
des emballages

60%
de recyclage
des papiers

1^{ER}

geste citoyen des Français,
le tri est un réflexe
du quotidien

98%
des Français peuvent trier
tous les emballages
et papiers grâce à l'extension
des consignes de tri



Campagne de communication sur la réduction des erreurs de tri réalisée par Citeo

IDÉES REÇUES

"Pour gagner de la place, j'emboîte mes emballages entre eux !"

Des capsules en aluminium dans des boîtes en carton, des pots de yaourt dans des boîtes de conserve... Cette astuce simple, au premier abord très efficace pour optimiser l'espace, est malheureusement une fausse bonne idée !



Quelques points à éclaircir

- Une fois collectés, les recyclables sont acheminés à Beaune-les-Mines, au centre de recyclage de Limoges Métropole, où environ 105 tonnes arrivent chaque jour pour être triées.
- Les emballages imbriqués, ou même enfermés dans des sacs, ne peuvent pas être correctement identifiés par les machines qui séparent les déchets par type de matériau. Ne pouvant être reconnus, ils sont écartés du process et ne seront pas valorisés !
- Les emballages imbriqués ralentissent ainsi le processus de tri et pénalisent le travail des agents sur place.

Nos conseils

- Les déposer en vrac : pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de sortir les emballages de leur sac avant de les déposer aux écopoints.
- Aplatir les emballages : cela permet de gagner de la place dans votre poubelle.
- Inutile de laver les emballages. Pensez seulement à bien les vider, enlever les restes de nourriture qui peuvent gêner le processus de recyclage.



Sur notre chaîne Youtube, 3 minutes de vidéos pour connaître tous les bons gestes de tri !



Les éco-animateurs du SYDED proposent des visites guidées gratuites du centre de recyclage. Il s'agit d'une occasion unique pour le grand public (à partir de 7 ans) de découvrir les coulisses du tri des déchets, de leur réception à leur valorisation.

Retrouvez les infos page 18.

BON À SAVOIR

Pauline, éco-animatrice

Sourire communicatif, voix pétillante et un enthousiasme contagieux ! Il est clair que Pauline est passionnée par son métier en constante évolution.

"Le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas". Un message simple et percutant qui résume parfaitement la philosophie qu'elle s'efforce de transmettre au quotidien depuis 5 ans sur le territoire du SYDED.

"Ambassadeurs du tri", "animateurs" ou encore "éco-animateurs"... les appellations ont changé au fil du temps mais la mission reste la même : éveiller les consciences aux enjeux du tri, du compostage, de l'économie circulaire et du zéro déchet. Pauline, éco-animatrice au SYDED, fait partie de ces passeurs de savoirs et de bonnes pratiques jouant un rôle crucial dans la transition vers une gestion plus durable de nos déchets sur notre territoire.

Comment décrirais-tu tes missions ?

En tant qu'animatrice, mes interventions sont très variées et enrichissantes ! Sur le "terrain" avec les animations scolaires, les stands de sensibilisation et les visites d'équipements. En parallèle, j'ai également des missions administratives telles que la planification de nos interventions, l'accompagnement des manifestations et la réponse aux usagers à la fois par l'accueil téléphonique et la modération de nos réseaux sociaux.

J'ai la chance de contribuer à préserver notre environnement tout en rencontrant des publics très divers : associations, habitants, élus et évidemment les enfants,

nos futurs éco-citoyens dont j'apprécie particulièrement l'énergie et l'enthousiasme !

Quels sont tes maîtres-mots en tant qu'éco-animatrice ?

Sensibiliser, partager et accompagner ! Notre objectif est de démystifier les règles du tri et du compostage, souvent perçues comme complexes, d'encourager chacun à la mise en pratique de gestes simples au quotidien et orienter vers des choix plus durables.

L'atout de ton métier ?

Il est en constante évolution ! Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux outils pédagogiques. C'est stimulant, on ne s'ennuie jamais ! C'est aussi un métier de partage. La notion d'équipe est très forte et indispensable. Au quotidien, chacun apporte ses expériences et ses compétences. L'équipe d'animation est composée de personnes de tous horizons et aux profils variés, ce qui est une vraie richesse !

« La notion d'équipe est très forte et indispensable. Au quotidien, chacun apporte ses expériences et ses compétences. »

Comment intervient l'équipe auprès des enfants ?

Un programme d'animations gratuites est proposé chaque année scolaire aux classes de maternelles et primaires du territoire SYDED.

Il porte sur le recyclage, le zéro déchet et le compostage avec notamment Bébert (ou Béberte !) le ver de terre, notre mascotte, vraie star chez les tout-petits !

Pour les collèves, nous animons des fresques de l'économie circulaire à destination des éco-délégués en charge de mettre en place au sein de leur établissement des actions en faveur de la transition écologique.

Notre travail de sensibilisation se fait aussi par l'organisation chaque année d'un grand concours de collecte de jouets. Les écoles participantes sont récompensées par un spectacle sur le thème de la réduction et du tri des déchets au centre culturel « La Mégisserie » à Saint-Junien.



Nous intervenons aussi dans les centres de loisirs pour lesquels 3 animations spécifiques ont été créées.

« Sensibiliser, partager et accompagner ! Notre objectif est de démystifier les règles du tri et du compostage »

Peux-tu nous parler de l'initiative de l'école dehors ?

C'est une toute nouvelle approche pédagogique. Nos interventions se réalisent en plein air pour profiter des richesses qu'offre l'environnement naturel. L'école dehors se déroule dans un espace déjà connu des enfants, que ce soit le jardin de l'école, un espace communal ou même la forêt. Les activités proposées, toujours sur le thème des déchets, sont centrées sur l'observation, la réflexion et le mouvement.

Quelles sont les autres missions menées par l'équipe ?

Nous proposons des visites guidées du centre de recyclage, à la fois pour les élus, agents et le grand public, à partir de 7 ans, pour faire découvrir les process de tri des déchets. Nous travaillons également avec les manifestations sportives et culturelles désireuses de bien gérer leurs déchets.

Du championnat de pétanque à la fête de l'école, en passant par les marchés, vides-greniers et festivals,... chaque événement bénéficie d'un accompagnement personnalisé via du conseil ainsi que du prêt gratuit de matériel.

Quelles évolutions remarques-tu depuis que tu exerces ce métier ?

Je note une prise de conscience de l'impact des déchets et de la nécessité d'agir ensemble pour réduire leur quantité !

Souvent lorsque je demande "Faites-vous du zéro déchet ?", la réponse est hésitante. Si je reformule par "Est-ce que vous avez une gourde ?", la réponse est quasi toujours positive. La population adopte des éco gestes au quotidien sans même être adepte du « zéro déchet ». Au fil de nos interventions, une relation plus positive s'est installée avec les usagers. On est de plus en plus reconnu sur le territoire, ça signifie que l'impact est réel ! C'est une vraie source de motivation pour continuer !



INITIATIVE CIRCULAIRE

L'upcycling au service de la sensibilisation

Dans une quête quotidienne de création d'ateliers ludiques, Pauline intègre le principe d'économie circulaire dans ses animations. Elle réemploie ainsi toutes sortes d'objets qui auraient été jetés.

Ils reprennent vie en tant que supports pédagogiques et déguisements utilisés lors des animations... Une manière créative d'économiser les ressources (et de faire sourire les enfants !).

MÉMO

AGENDA

FORMATIONS GRATUITES «COMPOSTAGE & JARDINAGE AU NATUREL»*

Pendant 1h30, apprenez tout ce qu'il faut savoir sur le compostage et le jardinage au naturel, et repartez avec un composteur offert (dans la limite des stocks disponibles).

Infos & inscriptions : Service Prévention - 05 55 12 62 32 - compostage@syded87.org



* Des conditions particulières peuvent s'appliquer selon le territoire où vous habitez. Contactez le SYDED pour plus d'informations.

RAPPEL

Vous avez jusqu'au 15/11/24 pour nous adresser **une demande d'aide à l'achat d'un broyeur !** La demande d'aide à la location reste possible jusqu'au 31/12/24.

Retrouvez les formulaires sur syded87.org, rubrique "Composter-Broyer"

VISITES DU CENTRE DE RECYCLAGE DE LIMOGES MÉTROPOLE

Les mercredis après-midi, nos éco-animateurs vous invitent à Beaune-les-Mines, pour découvrir le fonctionnement d'une structure incontournable en matière de tri des déchets.

30 octobre 2024
18 décembre 2024
19 février 2025
16 avril 2025
18 juin 2025

Infos & inscriptions :
05 55 12 60 11
contact@syded87.org

INFOS DÉCHÈTERIES

PROCHAINES FERMETURES EXCEPTIONNELLES DES DÉCHÈTERIES

FORMATION DES AGENTS :

Mercredi 20 novembre 2024

JOURS FÉRIÉS :

Vendredi 1^{er} novembre 2024
Lundi 11 novembre 2024
Mercredi 25 décembre 2024
Mercredi 1^{er} janvier 2025

Lundi 21 avril 2025
Jeudi 1^{er} mai 2025
Jeudi 8 mai 2025
Jeudi 29 mai 2025

Badge cassé ou perdu ?

Demandez le renouvellement de votre badge Recypart sur www.syded87.org (rubrique "Déchèterie")
Ou en scannant le QR code ci-dessous :



COLLECTE EXCEPTIONNELLE DE COQUILLES

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le SYDED et Limoges Métropole vous donnent rendez-vous en décembre pour leur collecte exceptionnelle de coquilles.

Les dates et les déchèteries participantes seront prochainement communiquées sur notre site Internet et nos réseaux sociaux.

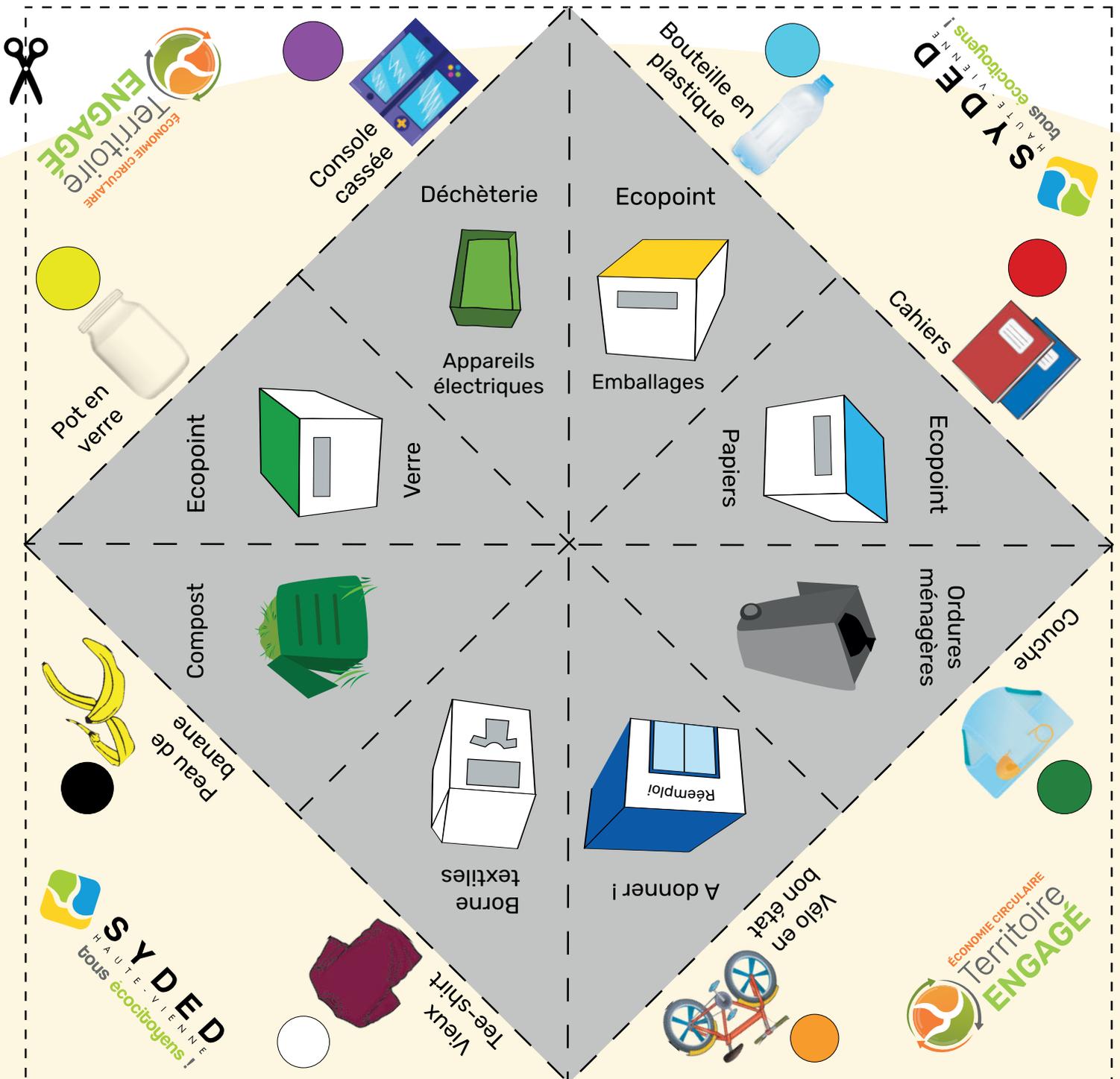
Infos :
05 55 12 12 87
www.syded87.org

JEUX !

Fabrique une cocotte du tri !

Règles du jeu :

- Fais choisir un chiffre à la personne devant toi
- Ouvre verticalement et horizontalement la cocotte autant de fois que le chiffre choisi
- Laisse la cocotte ouverte pour que le joueur sélectionne une couleur
- Demande ensuite où va le déchet correspondant
- Déplie le volet pour avoir la réponse
- À toi de jouer !



Tu ne sais pas faire une cocotte ?
Suis ce tuto, en commençant avec la cocotte face cachée



ICI,
ON PARLE
D'ICI

6h-9h

Chaque matin, l'info près de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

